



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du vendredi 18 décembre 2020**

**N° 15 – D. 18.12.2020**

*L'an deux mil vingt, le dix-huit décembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur LAKHNECH Yassine, président.*

**Point à l'ordre du jour :**

**5.1. Répartition du budget de la CVEC 2021 UGA hors CAPM**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BERRUT Catherine, MERMILLOD Martial, SCOLAN Virginie, MERLE Elsa, BARBIER Emmanuel, BERZIN Corinne, SCHWARTZ Jean-Luc, LAMBLIN Jacob, LETUE Frédérique, LE ROY Anne, BESSIERES Bernard, ADAM Véronique, VINCENT Thierry, DEVILLERS Thibaut, RIFFARD Coline, FORESTIER Gérard, CHALON Nathalie, BORRAS Isabelle, MICHEL Mickaël, OUDART Martin, COURTOIS Nathanaël, DAVAI Camille, MANDROUX Thomas, KELLOUAI Wanda, AUSCHER Pascal, CORVAISIER Bénédicte, PUGEAT Véronique, SAMSON Yves, DESPREZ Frédéric, FEIGE Jean-Jacques, BOLF Edith, DAUGUET Pascale.

**Membres représentés :** PERSICO Simon (donne procuration à MERMILLOD Martial), SCOTTO D'ARDINO Laurent (donne procuration à SCHWARTZ Jean-Luc), TERRIER Laurent (donne procuration à RIFFARD Coline), MOREAU Clélia (donne procuration à DAVAI Camille), PELLOUX-GERVAIS Amaury (donne procuration à OUDART Martin), LABRIET Pierre (donne procuration à FEIGE Jean-Jacques), NEUDER Yannick (donne procuration à LAKHNECH Yassine), VERNAY Pascale (donne procuration à CORVAISIER Bénédicte), SIMIAND Marie-Christine (donne procuration à CHALON Nathalie).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu le passage en commission permanente du 8 décembre 2020,

Vu le passage en commission vie étudiante du 10 décembre 2020,

Considérant la répartition du budget de la CVEC 2021 UGA hors CAPM suivante :

	Commun 30%			Spécifique 70%			
	santé	culture	Vie étudiante (accueil, handicap, égalité, précarité..)	sport	Associations + Fonds social	Projets (fonctionnement, investissement, masse salariale)	Reversements (USMB, ..)
UGA hors CAPM	16%	4%	10%	16%	34%	16%	4%
Hypothèse 40 000 étudiants 59€/étudiant				380 000€	810 000€	380 000€	100 000€

Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la répartition du budget de la CVEC 2021 UGA hors CAPM comme présentée ci-dessus.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	33
Membres représentés	9
Nombre de votants	42
Voix favorables	42
Voix défavorable	0
Abstention	0

Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, la répartition du budget de la CVEC 2021 UGA hors CAPM comme présentée ci-dessus.

Publié le : 15/01/2021

Transmis au Rectorat le : 15/01/2021

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 18 décembre 2020

Pour le Président et par délégation

La Directrice générale des services adjointe,  
Marjorie FRAISSE

La Directrice générale des services adjointe  
Marjorie FRAISSE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.